

Canada

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 10 NOVEMBRE 2025 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSidence DE DOUGLAS MORRISON, MAIRE.**

**Sont présents:**

Monsieur Douglas Morrison, maire  
Monsieur David Paterson, conseiller au siège numéro 1  
Madame Geneviève Labonté, conseillère au siège numéro 2  
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3  
Madame Audrey Morneau, conseillère au siège numéro 4  
Monsieur Nicolas Moore, conseiller au siège numéro 5  
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6

**Également présente:**

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

**Ouverture de la séance et présence:**

Monsieur le maire, Douglas Morrison, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par la conseillère Audrey Morneau régulièrement ouverte.

Sauf indication contraire lors du vote sur une proposition particulière, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition.

**Résultats des élections 2025**

Par acclamation: Monsieur Douglas Morrison a été élu par acclamation au poste de maire de la Municipalité du Canton de Melbourne. La conseillère, Madame Audrey Morneau et les conseillers, Monsieur Jeffrey Garrett et Monsieur Daniel Enright, ont tous été réélus par acclamation. Madame Geneviève Labonté a été élue par acclamation au siège numéro 2 et Monsieur Nicolas Moore a été élu par acclamation au siège numéro 5.

**Scrutin:** Siège n° 1  
Sylvain Cadorette - 64      David Paterson – 75

- Il y a eu cinq (5) bulletins de vote annulés.

Tous les membres du Conseil ont été assermentés dans les délais prévus par la Loi et tous les membres du Conseil ont déposé leurs déclarations d'intérêts pécuniaires.

**ORDRE DU JOUR**

**Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 10 novembre 2025 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257, route 243, Canton de Melbourne, Québec.**

**Ouverture**

\*\*\*Résultats des élections 2025 \*\*\*

1. Ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 29 septembre
3. Période des questions

**Urbanisme**

4. Comité - Comité consultatif d'urbanisme (CCU) – nomination des membres

5. Certificat de conformité - Règlement numéro 2025-02 visant à modifier le règlement de construction numéro 2008-03 afin d'autoriser les pieux vissés comme fondations d'un bâtiment principal sous conditions
6. Délégation d'une personne additionnelle de la firme Gestim pour remplir la fonction d'inspecteur municipal au Canton de Melbourne

#### **Administration**

7. Correspondances
8. Dépôt des états comparatifs au 1<sup>er</sup> novembre 2025
9. Desjardins – Désignation des représentants et déterminant leurs pouvoirs
10. Désignation d'une personne responsable et délégation de responsabilités – Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels
11. Comités municipaux – Nominations
12. Contrat d'entretien et soutien des applications – PG Solutions (Infotech) - renouvellement
13. Offre de service – Gestim
14. Offre de service - Archiviste Michel Hamel
15. Résolution #2025-09-02, 6 – Entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture – correction de signataire
16. Soumission – Gazon Écologique – entretien du terrain de soccer éclairé – fin de saison 2025 et saison 2026
17. Fonds de soutien aux projets structurants – demande de remboursement
18. Entente intermunicipale urbanisme et géomatique 2026
19. Résolution d'intention, confirmation et déclaration de compétence de la MRC du Val-Saint-François en matière de transport collectif des personnes – réponse de la municipalité requise indiquant qu'il n'y a pas de personnel ni de biens municipaux affectés par la déclaration de compétence
20. Formation ADMQ – Les comités municipaux : rôles, responsabilités et bonnes pratiques
21. Adhésion 2025-2026 à la Chambre de Commerce et d'industrie de la région de Richmond
22. Emploi d'été Canada 2026
23. Congé des Fêtes 2025
24. Calendrier des séances 2026
25. Demande d'aide financière - 2026 - Musée de l'Ardoise
26. Demande d'aide financière – Le Val-Ouest
27. Demande d'appui – CSLE – projet régional d'implantation des principes « Sans trace » en Estrie
28. Demande d'aide financière – Townships Young Voices 25-26
29. Dons & publicités (Trio Étudiant, Centraide, Popote Roulante, Les Paniers de Noël, Club Joyeux de l'Âge d'Or de Richmond-Melbourne, École Primaire St-Francis, École Secondaire Régionale de Richmond, The Record, Actualités-Étincelle)

#### **Factures**

30. Factures

#### **Varia**

#### **Levée de l'assemblée**

---

**Ordre du jour :** 2025-11-10, 1 **Attendu que** chacun des membres du conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Geneviève Labonté que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

**Procès-verbal** : 2025-11-10, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 29 septembre 2025;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, d'adopter le procès-verbal du 29 septembre 2025.

**Période de questions** : 2025-11-10, 3 Monsieur Pierre Avignon était présent pour rencontrer les nouveaux conseillers et féliciter tous les membres élus. Il a également souhaité connaître leurs priorités et leur a remis un document à consulter (Repartir à neuf – 9 pistes d'action pour la transition socioécologique dans nos municipalités).

Monsieur Jacques Laval était présent pour demander si la municipalité ou la MRC du Val-Saint-François s'inquiétait du manque d'eau de puits et des menaces que cela pourrait entraîner. Existe-t-il des statistiques sur la quantité et la qualité de l'eau disponible dans les nappes phréatiques? Il a également félicité la nouvelle composition du conseil.

Mesdames Kathleen Coddington, Vicky Coddington et Sophie Mitchell étaient présentes pour faire part aux membres du conseil municipal de leurs préoccupations concernant une courbe prononcée du chemin de Montréal près du chemin Dinelle dans le Canton de Melbourne, à la suite d'un récent accident survenu le 4 novembre.

**Comité CCU** : 2025-11-10, 4 **Attendu que** la durée du mandat des membres du Comité de Consultation d'Urbanisme (CCU) est fixée à deux (2) ans et est renouvelable sur résolution du conseil municipal;

**Attendu que** le comité est composé au minimum d'un (1) membre du conseil et de deux (2) résidents de la municipalité nommés par résolution;

Il est proposé par la conseillère Geneviève Labonté, appuyé par la conseillère Audrey Morneau et résolu :

**Que** le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne accepte le renouvellement du mandat d'une durée de deux (2) ans aux membres suivants sur le comité de CCU : Douglas Morrison, président, Jeff Garrett, conseiller, Robert Beaulieu, citoyen, Manon Morin, citoyenne, et Peter Boersen, citoyen;

**Que** le conseiller Nicolas Moore se joindra à ce comité pour remplacer James Johnston.

**Certificat de conformité - Règlement numéro 2025-02 visant à modifier le règlement de construction numéro 2008-03 afin d'autoriser les pieux vissés** : 2025-11-10 La directrice générale et greffière-trésorière informe les membres du conseil que le certificat de conformité pour le règlement 2025-02, un règlement visant à modifier le règlement de construction numéro 2008-03 afin d'autoriser les pieux vissés, émis par la MRC du Val-Saint-François a été reçu le 8 octobre 2025.

**Délégation d'une personne additionnelle pour remplir la fonction d'inspecteur municipal au Canton de Melbourne** : 2025-11-10, 5 **Considérant** la nécessité d'ajouter une délégation à Monsieur Samuel Grenier pour remplir la fonction d'inspecteur municipal pendant l'absence de Madame Evelyne Tremblay, et ce, rétroactivement au 30 septembre 2025;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Nicolas Moore et résolu à l'unanimité que le conseil accorde une délégation additionnelle à Monsieur Samuel Grenier de la firme Gestim pour appliquer nos règlements d'urbanisme et le règlement général, pour émettre les permis et certificats et en faire le suivi, pour répondre aux demandes d'information sur la réglementation, et pour recevoir et gérer les plaintes relevant de l'inspection municipale, pendant l'absence

de Madame Evelyne Tremblay, et ce, rétroactivement au 30 septembre 2025.

**Correspondances** : 2025-11-10 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 29 septembre au 10 novembre 2025, a été remise à chacun des membres du conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

**Dépôt des états comparatifs au 1er novembre 2025** : 2025-11-10 Le Conseil prend connaissance des états comparatifs des activités de fonctionnement pour la période se terminant le 1er novembre 2025, déposé par la directrice générale et greffière-trésorière.

**Desjardins – Désignation des représentants et déterminant leurs pouvoirs**: 2025-11-10, 6 Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller David Paterson et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal :

De nommer le maire Douglas Morrison ainsi que la directrice générale et greffière-trésorière Cynthia (Cindy) Jones représentants de la Municipalité à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la caisse. Ces représentants exerceront tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la municipalité et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, notamment les pouvoirs suivants, au nom de la Municipalité :

- émettre, accepter, endosser, négocier ou escampter tout chèque, billet à ordre, lettre de charge ou autre effet négociable;
- signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative;
- demander l'ouverture par la caisse de tout folio utile à la bonne marche des opérations de la municipalité;
- signer tout document ou toute convention utiles pour la bonne marche des opérations de la municipalité;

De préciser que la directrice générale et greffière-trésorière exercera seule les pouvoirs suivants, au nom de la Municipalité :

- faire tout dépôt, y compris le dépôt de tout effet négociable;
- concilier tout compte relatif aux opérations de la municipalité;

De préciser également que les autres pouvoirs des représentants devront être exercés de la façon suivante :

- sous la signature de deux (2) d'entre eux, étant entendu que la signature du maire doit toujours paraître. En l'absence du maire, le maire suppléant est autorisé à signer;

De préciser finalement que si l'un des représentants adopte l'usage d'un timbre de signature, la Municipalité reconnaît toute signature ainsi faite comme constituant une signature suffisante et sera liée par celle-ci tout comme si elle avait été écrite, soit par ce représentant, soit avec son autorisation, peu importe qu'elle ait été effectuée sans autorisation, ou de toute autre manière.

**Accès aux documents des organismes publics et la protection des renseignements personnels** : 2025-11-10, 7 **Attendu** que le projet de loi 64 intitulé « Loi modernisant les dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels » a été sanctionné le 22 septembre 2021;

**Attendu que** l'article 8 qui concerne la personne responsable de l'accès à l'information est remplacé par « la personne ayant la plus haute autorité exerce toujours la fonction de responsable de l'accès à l'information, mais aussi celle de responsable de la protection des renseignements personnels »;

**Attendu que** cette personne peut désigner comme responsable un membre de son personnel de direction et lui déléguer toute ou une partie de ses fonctions;

**Pour ces motifs**, il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Audrey Morneau et résolu à l'unanimité que le conseil

de la Municipalité du Canton de Melbourne désigne la directrice générale et greffière-trésorière comme personne responsable au sens de l'article 8 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*; que le maire peut signer cette déclaration à être envoyée à la *Commission d'accès à l'information*.

**Comités municipaux – Nominations** : 2025-11-10, 8 Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Daniel Enright et résolu à l'unanimité que les membres du conseil soient délégués aux comités suivants :

#### NOMINATIONS AUX COMITÉS

Corporation de développement industriel de la région de Richmond (CDIRR)	Daniel Enright
Comité de vigilance du LET	Jeff Garrett
Service de sécurité incendie de la région de Richmond (SSIRR)	Douglas Morrison, maire Daniel Enright Jeffrey Garrett (substitut)
Richmond et ses jeunes	David Paterson
Trans Appel	Geneviève Labonté
Bibliothèque Daniel-Ménard	Geneviève Labonté
Projet santé mentale – soutien aux agriculteurs CIUSSS	Audrey Morneau
Comité municipal de sécurité civile	Nicolas Moore Daniel Enright
Comité de démolition	Geneviève Labonté Audrey Morneau Nicolas Moore

**Contrat d'entretien et soutien des applications – PG Solutions (Infotech) - renouvellement** : 2025-11-10, 9 Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, il est résolu à l'unanimité de renouveler le contrat de service en comptabilité municipale avec la compagnie *Infotech* pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2026 au montant de 6 788 \$ (plus taxes), moins le solde de la banque de service prépayé de 1 414,64\$ (plus taxes).

**Offre de service pour inspection – Gestim inc.** : 2025-11-10, 10 **Considérant** l'importance d'un inspecteur municipal afin de répondre aux demandes des citoyens et d'appliquer les règlements d'urbanisme et le règlement général, d'émettre les permis et certificats et d'en faire le suivi;

**Considérant** l'offre pour le service d'inspection municipale par la firme Gestim pour l'année 2026;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller David Paterson, appuyé par le conseiller Nicolas Moore et résolu à l'unanimité que le conseil accepte l'offre pour le service d'inspection pour l'année 2026 de la firme Gestim au montant de 520 \$/jour (plus taxes) en ajoutant 35 \$/jour pour un déplacement à nos bureaux, plus 0,70 \$/km pour les frais

de kilométrage intramunicipal, et ce, selon l'offre déposée en date du 23 octobre 2025.

**Offre de service 2026 - archiviste** : 2025-11-10, 11 Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Geneviève Labonté, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de la compagnie l'Archiviste Michel Hamel (1 441,38 \$ pour 4 jours de travail) relativement à la gestion des documents et des archives en 2026, telle que décrite dans l'offre de services en date du 1<sup>er</sup> septembre 2025.

**Résolution #2025-09-02, 6 – Entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture – correction des signataires** : 2025-11-10, 12 **Considérant que** la résolution #2025-09-02, 6 autorisait Monsieur James Johnston, maire et Madame Cindy Jones, directrice générale et greffière-trésorière à signer l'entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture avec la Ville de Richmond et le Canton de Cleveland;

**Considérant que** la signature de cette entente n'a pas eu lieu avant les élections générales de 2025;

**Considérant que** Monsieur James Johnston, le maire sortant, a été remplacé par Monsieur Douglas Morrison;

**Pour ces motifs**, il est proposé par la conseillère Audrey Morneau, appuyé par la conseillère Geneviève Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil autorise Monsieur Douglas Morrison, maire et Madame Cindy Jones, directrice générale et greffière-trésorière à signer ladite entente.

**Soumission – Gazon Écologique – entretien du terrain de soccer éclairé – fin de saison 2025 et saison 2026** : 2025-11-10, 13 **Attendu que** le terrain de soccer éclairé nécessite une remise en performance et un entretien durable pour les saisons d'octobre 2025 et 2026 en vue de garantir une pelouse dense, sécuritaire et résistante au piétinement;

**Attendu que** le coût total des travaux requis est de 16 797,45 \$ avant taxes;

**Attendu que** ce montant est partagé à parts égales, soit 50 % pour l'ensemble des municipalités concernées et 50 % pour la Commission Scolaire Eastern Townships;

**Attendu que** la part de la Municipalité du Canton de Melbourne s'élève à 18,41 % du partage municipal correspondant, soit un montant approximatif de 1 546,20 \$ (avant taxes) pour l'ensemble des travaux mentionnés;

Il est proposé par le conseiller Nicolas Moore, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu que le conseil autorise la réalisation des travaux de remise en performance et d'entretien du terrain de soccer éclairé selon les modalités prévues et pour les saisons ciblées; que la Municipalité du Canton de Melbourne engage une somme approximative de 1 546,20 \$ (avant taxes), représentant sa part calculée conformément aux ententes en vigueur, somme à débourser à même le budget municipal au poste budgétaire 02-700-44-447 (Loisirs – entente intermunicipale).

**Fonds de soutien aux projets structurants - Bilan du projet – Éclairage d'un terrain de soccer** : 2024-11-10, 14 **Considérant** la demande de qualification dans le cadre du fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François pour le projet d'éclairage d'un terrain de soccer au Richmond Regional High School;

**Considérant que** le projet est terminé;

**Considérant qu'il y a lieu de procéder au rapport final du projet et de la reddition de compte;**

Il est proposé par la conseillère Audrey Morneau, appuyé par le conseiller Daniel Enright, et résolu à l'unanimité que le conseil municipal

autorise que le rapport du projet et la reddition du compte soient envoyés à la MRC du Val-Saint-François afin de recevoir le montant de 20 115 \$ réservé pour la Municipalité du Canton de Melbourne.

**Entente intermunicipale en urbanisme et géomatique 2026** : 2025-11-10, 15 **Attendu que** la MRC du Val-Saint-François propose une entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique d'une durée d'un an, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026;

**Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne a reçu une proposition pour la réalisation de divers dossiers ponctuels en matière d'urbanisme et de cartographie;

**Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne désire participer à cette entente selon les conditions suivantes;

Ressource rédaction et support-conseil : 69 \$/heure  
Ressource cartographie et support technique : 49 \$/heure

Il est proposé par la conseillère Geneviève Labonté, appuyé par le conseiller Nicolas Moore :

**Que** la Municipalité du Canton de Melbourne accepte l'entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique aux conditions ci-haut mentionnées;

**Que** la Municipalité du Canton de Melbourne réserve un montant d'heure pour l'année 2026 selon la répartition suivante : (40) heures à la ressource rédaction et support-conseil et (10) heures à la ressource cartographique et soutien technique.

**Résolution d'intention, confirmation et déclaration de compétence de la MRC du Val-Saint-François en matière de transport collectif des personnes – réponse de la municipalité requise indiquant qu'il n'y a pas de personnel ni de biens municipaux affectés par la déclaration de compétence** : 2025-11-10, 16 **Attendu que** la MRC du Val-Saint-François a transmis, conformément à l'article 678.0.2.3 du Code municipal du Québec, la résolution annonçant son intention de modifier la déclaration de compétence en matière de transport collectif de personnes incluant le transport en commun et le transport adapté;

**Attendu que** la municipalité a analysé la portée de cette déclaration de compétence et ses impacts potentiels sur les ressources municipales;

**Attendu que** la municipalité constate qu'aucun membre du personnel ni aucun immeuble ou bien meuble ne sont actuellement affectés à l'exercice de compétence en matière de transport collectif de personnes, incluant le transport en commun et le transport adapté;

Il est proposé par le conseiller David Paterson, appuyé par la conseillère Audrey Morneau que la municipalité confirme qu'il n'y a aucun membre de son personnel ni aucun immeuble ou bien meuble qui sont affectés à l'exercice de compétence en matière de transport collectif de personnes, incluant le transport en commun et le transport adapté, en lien avec la déclaration de compétence modifiée de la MRC du Val-Saint-François; que copie de la présente résolution soit transmise à la MRC du Val-Saint-François conformément à la procédure prévue à l'article 678.0.2.3 du Code municipal du Québec.

**Formation virtuelle ADMQ – Les comités municipaux : rôles, responsabilités et bonnes pratiques** : 2025-11-10 Ce point est retiré en raison d'un conflit d'horaires entre la formation et une rencontre avec la MRC du Val-Saint-François touchant la révision du schéma d'aménagement.

**Adhésion 2025-2026 à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la région de Richmond** : 2025-11-10, 17 Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à

l'unanimité par les conseillers de renouveler, pour 2025-2026, l'abonnement annuel avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de la région de Richmond.

**Emploi d'été Canada** : 2025-11-10, 18 Sur proposition du conseiller Nicolas Moore, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu que la Municipalité du Canton de Melbourne fasse une demande auprès de Service Canada pour un projet d'emploi saisonnier supplémentaire en début de saison afin de soutenir les travaux publics au pic saisonnier en 2026 ; de mandater la directrice générale et greffière-trésorière comme responsable de la demande.

**Congé des Fêtes** : 2025-11-10, 19 Sur proposition du conseiller David Paterson, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, il est résolu à l'unanimité que le bureau municipal soit fermé du 23 décembre 2025 au 4 janvier 2026 inclusivement.

**Calendrier des séances 2026** : 2025-11-10, 20 **Attendu que** l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires de la prochaine année, en y fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Nicolas Moore, et résolu à l'unanimité que les séances ordinaires du conseil débutent à 19 h 30 et que le calendrier s'établisse comme suit :

12 janvier (lundi)	2 février (lundi)
9 mars (lundi)	7 avril (mardi)
4 mai (lundi)	1er juin (lundi)
6 juillet (lundi)	10 août (lundi)
8 septembre (mardi)	5 octobre (lundi)
2 novembre (lundi)	7 décembre (lundi)

Qu'un avis public du présent calendrier soit publié par la directrice générale et greffière-trésorière.

**Demande d'aide financière – Musée de l'Ardoise** : 2025-11-10, 21 **Attendu que** le Musée de l'Ardoise a présenté une demande de soutien financier de 1 400 \$ pour la promotion de l'histoire et du patrimoine de l'ardoise;

**Attendu que** le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne est sensible à leur situation financière;

Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller David Paterson, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise un don de 1 400 \$ pour l'année 2026 au Musée de l'Ardoise.

**Demande d'aide financière – Le Groupe média Val-Ouest** : 2025-11-10, 22 **Attendu que** le Groupe média régional Val-Ouest, organisme à but non lucratif, a sollicité l'appui financier de la municipalité dans le cadre de son projet de financement triennal pour assurer la pérennité de ses activités et maintenir une couverture médiatique locale adéquate;

**Attendu que** le Val-Ouest vise à informer de façon professionnelle la population du Val-Saint-François sur les nouvelles locales et régionales, comblant ainsi un vide médiatique important dans la région;

**Attendu que** le maintien de ce média communautaire contribue au rayonnement des activités municipales, à la publication gratuite d'avis publics, d'offres d'emploi, de communiqués et d'évènements pour la municipalité;

**Attendu que** la demande d'appui financier prévoit différentes possibilités de contribution par résident soit, argent (1 \$/résident), or (2

\$/résident), platine (3 \$/résident) et 4 \$/résident) et que la contribution soit renouvelable pour trois ans;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Audrey Morneau que la municipalité accepte de soutenir financièrement le Groupe média régional Val-Ouest pour une période d'un an, à raison d'un montant de 1 150 \$; que l'aide financière ne soit pas récurrente, mais sera réévaluée d'année en année.

**Demande d'appui – CSLE – projet régional d'implantation des principes « Sans trace » en Estrie** : 2025-11-10, 23 **Attendu que** le Conseil sport loisir de l'Estrie (CSLE) sollicite l'appui de la municipalité dans le cadre d'une demande de financement au Programme Hydro-Québec pour la mise en valeur des milieux naturels, en partenariat avec la Fondation de la faune du Québec, pour le projet régional « Sans trace »;

**Attendu que** le projet vise la mise en œuvre d'actions concrètes relatives à l'implantation et la promotion des principes « Sans trace », de façon à protéger, restaurer et valoriser les milieux naturels ainsi qu'à sensibiliser la population sur l'importance de préserver la biodiversité locale;

**Attendu que** certaines sections du réseau *Les Sentiers de l'Estrie* situées sur le territoire de la Municipalité du Canton de Melbourne, pourraient bénéficier directement des actions prévues dans le cadre de ce projet;

**Attendu que** le projet est en cohérence avec les orientations municipales en matière de développement durable, d'aménagement et de préservation des milieux naturels;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Audrey Morneau que le conseil exprime son appui officiel au projet régional « Sans trace » porté par le CSLE en collaboration avec la Fondation de la faune du Québec; que la municipalité s'engage à collaborer à la promotion et à la mise en valeur des actions du projet sur son territoire, notamment via ses communications et ses réseaux municipaux; que le conseil se réserve la possibilité de consentir une contribution financière à ce projet, le cas échéant, selon l'évolution du dossier et après analyse des prévisions budgétaires disponibles.

**Demande d'aide financière – Townships Young Voices 25-26** : 2025-11-10, 24 **Attendu que** la demande de soutien financier reçue du magazine *Townships Sun*, organisme à but non lucratif, pour leur projet Townships Young Voices visant à encourager la participation et l'expression des jeunes de 11 à 29 ans dans le magazine communautaire anglophone, notamment par le biais d'un concours axé sur le patrimoine;

**Attendu que** cette initiative contribue à la valorisation du patrimoine régional, favorise le dialogue interculturel et offre une vitrine aux jeunes de la région pour partager leur vision du passé, du présent et du futur des Cantons-de-l'Est;

**Attendu que** la 4<sup>e</sup> édition du concours est en cours et que la remise des prix se déroulera à Melbourne à la Galerie D'Art Perkins, assurant ainsi la visibilité de la municipalité et l'implication directe des citoyens locaux;

**Attendu que** d'autres partenaires publics et communautaires, incluant le député André Bachand, appuient déjà l'initiative;

**Attendu que** la municipalité reconnaît l'importance d'offrir des opportunités aux jeunes et de soutenir des projets porteurs pour la collectivité;

Il est proposé par le conseiller David Paterson, appuyé par le conseiller Nicolas Moore que la Municipalité du Canton de Melbourne octroie une

contribution financière de 250 \$ à Townships Sun pour l'édition 2025-2026 du projet Townships Young Voices.

**Demande de soutien financier – projet Carbone Scol'ERE à l'école St. Francis** : 2025-11-10 Le conseil ne donne pas de suite à cette demande.

**Dons et publicités** : 2025-11-10, 25 Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller David Paterson, il est résolu par les conseillers présents d'autoriser les dépenses suivantes en dons aux organismes à but non lucratif et en publicités:

Trio Étudiant Desjardins	500 \$
Centraide	100 \$
Popote Roulante	500 \$
Paniers de Noël	750 \$
Club Joyeux de l'Âge d'Or	100 \$
École primaire St-Francis	200 \$
École secondaire régionale de Richmond	200 \$
L'Étincelle (Jour du Souvenir)	159 \$ (plus taxes)
The Record (Remembrance Day)	159 \$ (plus taxes)

**Factures** : 2025-11-10, 26 **Attendu que** la directrice générale et greffière-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 32 488,68 \$) et des chèques émis (montant : 31 309,22 \$) à chacun des membres du conseil;

Il est proposé par la conseillère Audrey Morneau, appuyé par la conseillère Geneviève Labonté que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du conseil soient acceptés et/ou payés.

**Varia** : 2025-11-10 Aucun sujet à discuter.

**Levée de la séance** : 2025-11-10, 27 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par le conseiller Daniel Enright que la séance soit levée à 21 h 10. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 1<sup>er</sup> décembre 2025.

---

Douglas Morrison  
Maire

---

Cindy Jones  
Directrice générale et greffière-trésorière

## APPROBATION DES RÉSOLUTIONS

Je, Douglas Morrison, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 11<sup>e</sup> jour du mois de novembre de l'an deux mille vingt-cinq.

---

Douglas Morrison  
Maire